



Québec, le 18 juillet 2020

Mme Corinne Gendron
MM. Antoine Morissette et Pierre Renaud
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Lettre d'appui au projet de Réseau structurant de transport en commun
présentée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

Madame la présidente, Messieurs les commissaires,

La présente est pour exprimer l'appui de Nature Québec au projet de Réseau structurant de transport en commun de Québec et de sa colonne vertébrale, qui fait l'objet de la présente enquête, le tramway de Québec.

Depuis 1981, Nature Québec mène des projets touchant à la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat, ainsi que l'environnement urbain. Nature Québec sensibilise, mobilise et agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète. Notamment, Nature Québec prône des environnements urbains denses et végétalisés, permettant de s'attaquer aux îlots de chaleur, contrer la pollution atmosphérique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le transport est, à nos yeux, un secteur névralgique d'intervention puisqu'il représente 43% des émissions de GES québécoises¹. C'est pour cette raison que nous accueillons favorablement le projet de Réseau structurant de transport en commun qui permettra de : favoriser le transfert modal de l'automobile vers le transport en commun en rendant ce dernier plus attractif, rapide et efficace ; limiter la congestion routière ; en plus de favoriser la densification et limiter l'étalement urbain.

Le projet apportera également des améliorations quant au transport actif en raison des nombreux aménagements destinés aux cyclistes et piétons, le tout au profit d'une mobilité plus durable.

Nous nous inquiétons cependant des risques pour la canopée urbaine de la Ville de Québec, qui a de nombreux effets positifs sur la diminution des îlots de chaleurs, la qualité de l'air, la biodiversité urbaine (oiseaux, insectes, etc.) et la qualité de vie des résidents le long du tracé.

¹ Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, Québec (2018). «Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990», Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission: <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2016/inventaire1990-2016.pdf>

Plus particulièrement, nous nous opposons à la coupe de 20% des arbres, pour la plupart matures, situés sur le tracé du boulevard René-Lévesque dans les quartiers Montcalm et Saint-Sacrement. Le promoteur s'est engagé à planter deux arbres pour chaque arbre qui aura été abattu. Toutefois, un spécialiste, le Dr Pierre Gosselin, professeur au département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval, notait qu'il faut en moyenne 20 à 25 jeunes arbres de deux à trois mètres pour compenser l'effet d'un arbre mature². De plus, les plantations devraient compenser pour les pertes associées non pas seulement en quantité, mais aussi en qualité, avec des essences offrant les mêmes attributs environnementaux et sociaux dans les quartiers impactés. Nous demandons donc que les coupes d'arbres dans ces secteurs soient limitées au minimum, et que le promoteur modifie son projet en conséquence, en enlevant une voie de circulation automobile par exemple.

D'autre part, il nous semble essentiel qu'une importance toute particulière soit portée au secteur Chaudière. Nos inquiétudes portent sur l'atteinte des milieux humides et naturels, les impacts sur la biodiversité et la coupe d'arbres. Un tramway ne doit pas servir à justifier la destruction des milieux boisés, mais bien à desservir les communautés locales et à consolider les milieux humanisés préexistants. Dans un contexte de bouleversements climatiques, les milieux naturels en secteur urbain jouent un rôle essentiel pour la résilience des communautés locales. Nous recommandons que le secteur Chaudière fasse partie du développement d'un corridor écologique partant de la rivière Saint-Charles, via la base de plein air de Sainte-Foy, le champs d'hydro et le coteau longeant Versant Nord, le parc de la rivière Cap-Rouge et le parc des Saules.

En somme, malgré ces deux préoccupations, auxquelles nous souhaitons que vous prêtiez une attention particulière, nous saluons le projet de Réseau structurant de transport en commun dans son ensemble et sa colonne vertébrale, le tramway.

Il s'agit d'un projet phare qui vient répondre à de grands besoins en transport collectif à Québec et qui aura des avantages certains sur le transfert modal, la réduction de l'étalement urbain et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, veuillez agréer mes salutations les plus cordiales,



Alice-Anne Simard, directrice générale

² Tramway : des arbres à abattre qui dérangent à Québec, Louis Gagné, Ici Québec, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1718045/audiences-bape-tramway-abattage-arbres-canope-rene-levesque-quartiers-montcalm-saint-sacrement>